

APPEL À PRESTATION
Liste des meublés et/ou Open System PRO
Été 2026 & Hiver 2026 - 2027

Le Corbier, le 29 décembre 2025

Mesdames, Messieurs les loueurs de meublés,

Nous avons le plaisir de vous adresser notre **nouvel appel à prestation pour l'été 2026 et l'hiver 2026-2027**.

Vous trouverez également, [en cliquant ICI](#), notre **nouveau guide pratique pour l'hiver 2025-2026**.

Le **bulletin d'adhésion**, dûment complété, daté et signé, est à nous retourner **scanné par retour de mail ou par courrier, avant le lundi 26 janvier 2026**.

Partenariat 2026

Pour l'année 2026, les montants de votre partenariat avec l'**Office de Tourisme du Corbier** ont été validés par le **Comité de Direction du 17 novembre 2025**, selon les tarifs indiqués sur le bulletin d'adhésion ci-joint.

Informations importantes

Rappel – Règlement

Aucun règlement ne doit être joint au bulletin d'adhésion. Vous recevrez directement une facture pour effectuer le virement **courant mars-avril 2026**.

⚠️ Aucun remboursement ne pourra être effectué après validation de votre inscription. Nous vous remercions donc d'être vigilants lors du choix de votre formule d'adhésion.

Rappel – Classement des meublés

Les critères de classement de notre Office de Tourisme imposent une communication exclusive sur les **meublés classés**. Seuls les meublés classés pourront être diffusés sur nos guides pratiques et site internet.

Les meublés **« en cours de classement »**, sans justificatif de classement réalisé ou engagé :

- au **28 février 2026** ne pourront pas apparaître dans le guide pratique **été 2026**,
- au **15 septembre 2026** ne pourront pas apparaître dans le guide pratique **hiver 2026-2027**.

Nous vous invitons également à **vérifier la date de validité de votre classement**, celui-ci étant valable **5 ans**, et à anticiper son renouvellement le cas échéant. Contact : SIVAV, Mme SAINT-ETIENNE Charlotte – 04 79 64 09 38 / hebergement@sivav.fr

Date de parution des guides pratiques

Il a été décidé par notre direction et notre service communication de revoir les dates de parution des guides pratiques. Dans l'idéal, nous souhaiterions qu'ils soient édités aux périodes suivantes :

- courant mars 2026 pour celui de l'été 2026,
- courant octobre 2026 pour celui de l'hiver 2026-2027.

Cela vous permettra de les mettre à disposition dans vos appartements dans les meilleurs délais.

Également, dans une démarche plus éco-responsable, nous avons pris la décision de ne plus faire d'envoi par courrier. Les guides seront consultables en ligne sur notre site internet et au format papier à l'accueil de l'Office de Tourisme.

Autres informations

- La **remise des clés** doit obligatoirement se faire dans le respect de la législation (via une personne ou une société déclarée). Renseignements : URSSAF ou Service des Impôts.
- **Partenariat Photos**

Les photos jouent un rôle essentiel dans la décision des clients lors de leur recherche de location. Une photo de qualité est souvent le déclencheur du « clic » et peut significativement augmenter vos réservations.

Nous avons ainsi conclu un partenariat avec **une photographe professionnelle**, vous permettant de bénéficier de **tarifs préférentiels** sur des packs de **10 photos (115 € au lieu de 125 €)**.

Ce partenariat est réservé :

- aux propriétaires adhérents à l'Office de Tourisme du Corbier,
- et/ou aux propriétaires titulaires du label « **Qualité Hébergement Sybelles®** ».

Pour recevoir votre bon de réduction, merci de nous contacter par mail à : **hebergement@le-corbier.com**

Notre partenaire : Jessica BUCHOT

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions pour votre confiance et votre collaboration.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Mme Elodie CARON
Service Hébergement

M. Cédric LACOSTE
Directeur